



Litige avec artisan suite a travaux baclés

Par **MITTLER**, le **29/03/2011** à **12:15**

Bonjour, rnJ'ai demandé à un artisan de réintervenir suite à travaux baclés. Il refuse le dialogue. Peut -il refuser la réception d'une lettre recommandée avec AR ? rnrnVoici la copie de la lettre RAR qui résume l'objet du litigernObjet : Lettre RARrnrnLe 24 Mars 2011rnrnMonsieur, rnrnEn décembre 2010, j'ai contacté la société CHEMINEE XXXX afin d'étudier les travaux de remise en état de ma cheminée.rnrnLors de votre visite du 06 février 2010, Monsieur YYYY, vous sembliez avoir parfaitement bien compris les besoins que j'avais exprimés:rn• réfection de l'avaloir cassérn• consolidation des éléments de parure en marbre qui sont disjointsrnrnA la fin de votre visite, vous avez décrit les solutions techniques qui seraient utilisées :rn• démontage de la parurern• réfection de l'avaloir en plâtre réfractaire et pose de plaques Promat rn• utilisation d'un serre-joint pour la remise en place et le collage des pièces de la parurernrnVous avez annoncé une journée complète de travail et une somme approximative de 400€ TTC. Cette visite à été facturée 85€ TTC. La facture a été acquittée.rnrnJ'ai reçu votre devis le 10 février, de montant 575€. J'ai retourné le devis le 28 Février 2010, malgré la plus value de 44% car je voulais que les travaux soient correctement réalisés. Le devis était accompagné du chèque d'acompte demandé soit 287.50€ TTC.rnrnLorsque vous êtes intervenu le 16 mars, vous avez réalisé la réfection de l'avaloir en moins de 2 heures. Vous n'avez réalisé qu'une partie seulement des travaux prévus car les éléments de parure en marbre sont encore largement disjoints (voir photo en pièce jointe).rnrnJe vous mets en demeure d'achever les travaux tels que demandé. rnJe ne vous réglerai le solde de la commande qu'après votre intervention et sous réserve que ces travaux soient conformes aux règles de l'art.rnrnSouhaitant obtenir satisfaction rapidement et que ce litige se règle à l'amiable, je vous prie d'agréer, Monsieur YYYY, l'expression de mes salutations distinguées.